

**CERCLE D'ETUDES
DU PATRIMOINE
ET
DE L'HISTOIRE
DE
SOSPEL**

Ce fascicule de 36 pages, agrémenté de nombreux plans,
photos N&B et couleurs est en vente au prix de 10 €
à l'adresse ci-dessous :

Cercle d'Études du Patrimoine et de l'Histoire de Sospel
9, avenue Jean Médecin
F - 06380 SOSPEL
(Agence de Sospel - M. Raymond MILLET)

Vous pouvez voir ci-après quelques extraits
ainsi que l'organisation générale de cette étude
afin de vous faire une idée de son contenu.

FONTAINES DE SOSPEL



Fouant d'a carriera longa

Cercle d'Etudes du Patrimoine et de l'Histoire de Sospel

Juin 2004

Le symbolisme des fontaines

Le mot latin “fons, fontis” voulait dire “la source” mais également “la fontaine”. De même dans le dialecte sospellois “a fouant” c’est aussi bien l’eau qui sort de la terre que la construction qui la recueille dans sa vasque.

La fontaine est donc une source d’eau vive. Son symbolisme était déjà présent dans le paganisme antique. Dans la religion chrétienne, il est exprimé par l’eau jaillissante au pied de l’Arbre de Vie, au centre du Paradis terrestre. Elle devient alors Fontaine de vie, ou d’Enseignement, ou encore Fontaine de Jouvence : Qui y boit, obtient, non pas l’immortalité, mais la longévité par une jeunesse toujours renouvelée. (cf. *Dictionnaire des symboles* - 1969).

Tous les effets des eaux jaillissantes ont été largement utilisés dans de monumentales créations urbaines par les architectes de la période baroque.

Le culte des fontaines est resté très vivace, notamment dans les pays celtiques. On attribuait à celles-ci des vertus curatives les plus diverses sous le patronage de plusieurs saints ou saintes, dont souvent Sainte-Anne ou Notre-Dame. Le culte de Sainte-Lucie était également en relation avec l’eau. Au XVIII^e siècle, dans la cathédrale Saint-Michel de Sospel, une chapelle était dédiée à cette sainte martyre.

Notre-Dame-des-Fontaines à la Brigue, probablement édifiée sur un lieu de culte païen, illustre aussi ce propos, faisant remonter à la nuit des temps l’importance des fontaines.

Dans la Provence, les fontaines curatives étaient également visitées. Une coutume avait cours le “Samedi Saint”, lorsque les cloches “revenaient de Rome”. Des souvenirs d’enfance sospelloise... de plus de 60 ans ! nous le rappellent : lorsque les carillons résonnaient dans le village, des mères de famille amenaient les enfants à la fontaine afin qu’ils s’y lavent les yeux. Ceci devait protéger leur vue toute l’année.

* A fouant sout’a Loggia

La fontaine de la Loggia peut être un exemple de différents symbolismes. Elle a été construite dans un lieu emblématique qui est resté au centre de la vie communautaire pendant 600 ans. En effet, le Palais Communal n’a jamais été transféré à l’intérieur de l’enceinte de la Cité et sa Loggia était un des lieux de rassemblement du Parlement de Sospel.

A elle seule, elle anime l’ancienne place du Saint-Esprit (Saint-Nicolas actuelle), jouant du soleil et des ombres ; son chant de l’eau rythme nos pas et sa découverte est un bonheur. En venant de la route en dos d’âne du Pont-Vieux, on voit poindre le haut de sa colonne terminée par la sculpture d’un bourgeon.

Vous rappelez-vous : le bourgeon de l’Arbre de Vie, le retour de l’Espérance, le Renouveau !

Le 2 août 1788 l’eau a coulé, pour la première fois, dans sa belle vasque semi-circulaire et **monolithique**.

Elle a été inscrite à l’inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 10 décembre 1949.

Les fontaines sospelloises

L'inventaire des fontaines est évidemment lié au développement de la Cité ou de son terroir et du captage des sources, de l'époque médiévale au XXe siècle.

Les plus anciennes fontaines

En 1728, l'Abbé Sigismondi ALBERTI écrivait une *Istoria della Città di Sospello*. Dans son ouvrage il citait les trois principales fontaines de l'agglomération, existantes à cette date : **la fontana Vechia ; la fontana d'oltra Bevera nella carriera Longa et la fontana del Salice**. Ce qui donnait en dialecte du XIXe siècle, parlé encore par la majorité des Sospellois : **a fouant Vielha, a fouant d'a carriera Longa et a fouant d'où Sause**.

Notre historien précisait qu'elles faisaient partie des biens communaux placés sous la surveillance des Magistrats de l'Œuvre et qu'elles étaient entretenues par les "operari", ancêtres des ouvriers municipaux.

* A fouant Vielha

L'origine médiévale de cette fontaine est due à la générosité d'un évêque de Vintimille, installé à Sospel à cause du Grand Schisme. Sa création et son inauguration officielle sont relatées dans un registre des "Actes des évêques de Vintimille ayant résidé à Sospel aux XIVe, XVe et XVIe siècles (cf. *Don ALLARIO in Recherches Régionales n° 161*) :

"Le 30 octobre 1387, le Révérend Seigneur Frère Pierre (MARINACO), évêque de Vintimille, sur l'instance de Barthélémy MARTINI, confirme la transformation de deux legs annuels (soit l'aumône perpétuelle de 100 livres) à convertir pour la construction de la fontaine, faite par le Frère Evêque Bertrand (IMBERTI), son prédécesseur. Cette décision a été prise après avoir consulté les documents et vu la fontaine elle-même, laquelle construite au-delà des murs de la Cité de Sospel est très utile.

Autour de lui se trouvaient également DE SOLINIS et ARNARDI, respectivement Prieur et Sacristain de l'église Saint-Michel.

Fait à Sospel, dans la salle du cloître de Saint-Michel en présence de Ludovic PELLEGRINO, Chanoine de Saint-Ruf, et les nobles Ludovic BOETO et Ludovic VALESA de Pise, notaires".

Elle se trouvait près du Merlanson, face à une porte de la Cité portant son nom. Ce quartier s'appelait alors les **"Balmette"**. La **source du Barlonnier** alimentait la fontaine et la Cité à l'aide d'un aqueduc (voir la gravure du *Theatrum Sabaudiae* ci-jointe).

Sa vasque circulaire servait d'abreuvoir pour les bestiaux. En l'année 1702, le signor Giovanni PASTORE (n° 735 du cadastre) possédait le droit de recueillir le fumier de la place de la Fontana Vechia ; pour cela il était imposable de la somme de 4 soldi.

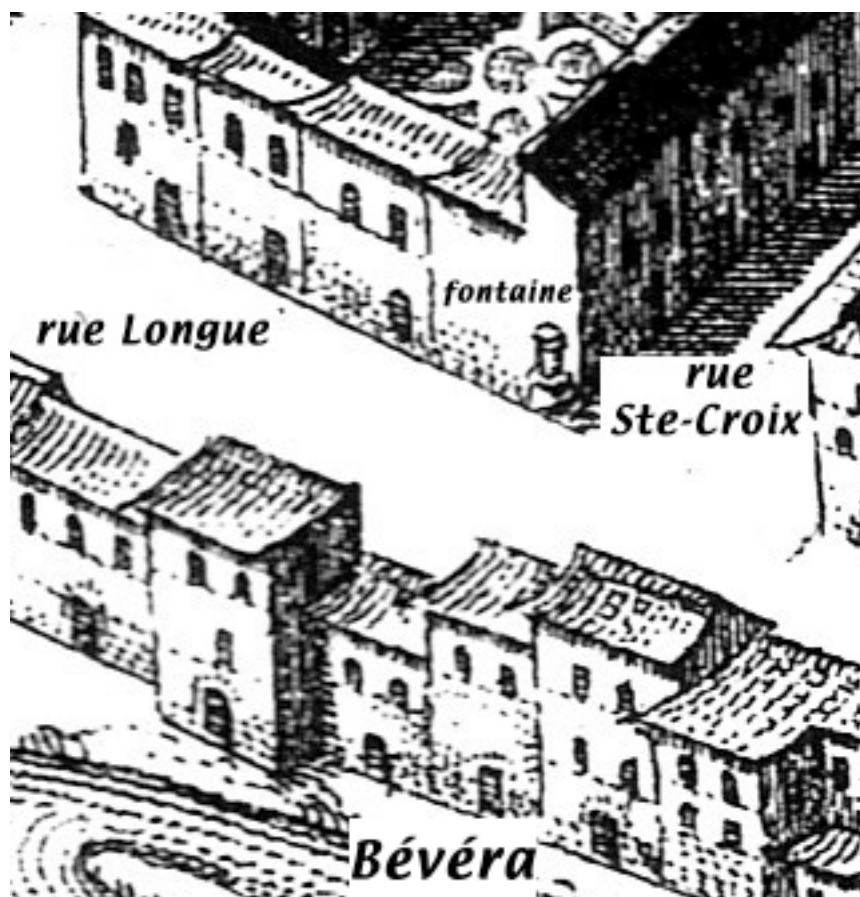
* A fouant d'où Sause

“Sause” (sospellois) ou “Salice” (italien) désignent le “saule”. Cela pourrait signifier “la fontaine du saule” ? Il s’agit de la troisième fontaine mentionnée par Sigismondi Alberti. On ne l’aperçoit pas sur la reproduction du *Theatrum*, mais elle est citée dans une délibération communale de l’année 1739. Ce document donne son emplacement près de la culée du pont, rive sud. Faute d’exécuter certaines réparations, le chemin de ladite fontaine et la culée du pont risquaient d’être détériorés. Il s’agissait, peut-être, de la seule fontaine existante à l’intérieur de l’enceinte fortifiée. Mais elle sera détruite lors de la construction de la Route Royale.

* A fouant d'où courrier d'a carriera Longa

En examinant attentivement la gravure de l’année 1682 on peut distinguer à l’angle des rues Longue et de Sainte-Croix, une petite construction, au niveau du sol, contre la façade d’une maison du XVe siècle. Cela pourrait représenter la petite fontaine qui a été déplacée dans le corridor en face, lorsqu’elle présentait une gêne pour la circulation des voitures à cheval, après la modification du Pont Vieux en 1787.

L’appellation sospelloise signifie “la fontaine du corridor de la rue Longue”.



D’après le *Theatrum Sabaudiae* (1682)

A cette date le trafic était seulement mulétier, actuellement la petite fontaine est placée plus haut, à l’entrée du corridor qui permet d’aller au bord de l’eau, en passant sous l’immeuble en face.

Fontaines et Route Royale

* A fouant d'a Cabraira

La construction de la Route Royale avait nécessité la démolition de la "fonte del Sause". En 1786, les habitants de la Cité ont évoqué cette destruction pour réclamer la mise en place d'une autre fontaine à l'emplacement de la Cabraira qui venait d'être réaménagée.

Les registres des délibérations communales montrent que cette proposition, acceptée le 27 juin 1787, a suscité des oppositions au mois d'août.

- Adjudication pour la construction de la fontaine de la Cabrajra

Les adjudications pour tous les travaux concernant les biens de la Communauté avaient lieu place Saint-Michel. Elles se déroulaient soit le matin, soit l'après-midi, en présence du Préfet, avec l'intervention du Syndic en exercice et l'assistance du Notaire-Secrétaire.

Les publications et les invitations étaient faites au son du trompette de la Cité. Celui-ci était également présent à l'adjudication et il avait proclamé la date plus d'un mois à l'avance.

"Le 3 septembre 1787, sur la place Saint-Michel, à trois heures de l'après-midi (heure de France) la délibération pour la construction de la fontaine de la Cabrajra a été déclarée en faveur de mastro Pietro ARMIROTO, pour la somme de 763 liras".

(A.D.A.M. 049/ 008 BB 9 - Délibérations 1783/ 1787 folio 120)

Les travaux ont été suspendus en octobre 1787, tandis qu'au mois de novembre les habitants du Bourg réclamaient aussi une fontaine à la place du Saint-Esprit. Enfin, les deux constructions étaient terminées en 1788. L'eau a coulé sout'a Loggia le 2 août et à la Cabraia le 20 octobre. (cf. Serge Coccoz in *Nice Historique* "La Cité de Sospel" - 1999)

Du mois d'août 1825 au mois de mai 1827, les archives indiquent que de nombreux travaux ont encore été nécessaires et ladite fontaine de la Cabraira a même été légèrement déplacée (cf. Sources documentaires jointes).

Le 19 mai 1939 elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

N.B. : la Cabraira (ou Cabraia au XXe siècle) désignait le troupeau des chèvres. Celles-ci étaient rassemblées en ce lieu. Sous la surveillance du chevrier municipal, elles allaient paître en des lieux bien déterminés, ceci afin d'éviter des dégâts aux arbres et aux plantations.

XIXe et XXe siècles

Durant cette période, le captage de nouvelles sources et l'amélioration du réseau de distribution de l'eau potable ont permis l'édification de plusieurs petites fontaines à vasques ou bassins et des lavoirs, tant dans le village que sur les routes et chemins du terroir.

Les fontaines construites dans le village

* En 1888 :

- **Place du quartier du Château, bassin fontaine près du lavoir.**
- **Au début de la rue Saint-Pierre, vasque semi-circulaire .**
Pour ces deux fontaines les archives font état de listes de souscripteurs.

* Fin XIXe siècle :

- **Au croisement de la rue du Vallon (Auda) et du chemin Sainte-Brigitte, vasque semi-circulaire.** Reconstituée après 1945.

* En 1924 :

- **Place Gallona (Garibaldi), montée du Serret.**
Après la mise en place du Boulevard Général de Gaulle elle a été placée à proximité dudit boulevard (1950) - **vasque semi-circulaire.**
- **Place Saussieras (Guillaume Tell), au milieu de la place.**
L'ancienne fontaine en fonte de la place Saussieras a été remplacée par une **borne-fontaine** au sud du nouveau parking (1971).

* En 1933 :

- **Esplanade Antonin Gianotti (place des Platanes).**
Une fontaine décorative commémore l'œuvre de ce Conseiller Général du canton de Sospel.

* Vers 1934/1935 :

- **Boulevard de la 1ère D.F.L. (ancienne route dite de Sainte-Marie)**
Fontaine encastrée dans le mur de soutien de la route conduisant au Groupe Scolaire inauguré en 1935. (Ne coule plus).

* Au XIXe siècle on relève la construction de différents lavoirs :

- **Place Gallona (1892)**
- **Place du Château (couverture en 1893)**
- **Lavoir de la Cabraia.**
En 1924, lorsque le mur-digue de la berge Sud a été construit, le lavoir a été installé en contrebas de la N° 204 et couvert par une dalle.

RECAPITULATION ET EMPLACEMENTS DES FONTAINES DE SOSPEL



Graya de l'Albarea 2004

Les fontaines dans la vie quotidienne des Sospellois

*** RÈGLEMENTS DE POLICE URBAINE ET RURALE DE LA CITÉ DE SOSPELLO, EN 1854**

Troisième section :

Netteté des rues, places et passages publics.

Deuxième paragraphe :

Art. 84 : Il est interdit (...) de jeter des pierres et autres objets dans les bassins des fontaines.

Art. 85 : Quiconque jettera un animal vivant ou mort dans les vasques des fontaines publiques, ou salira les eaux de n'importe quelle manière, sera tenu de les nettoyer à ses frais, sans préjudice de l'amende qu'il aura encourue.

Art. 86 : Il est interdit de laver et de tenir dans les vasques des fontaines publiques et lieux adjacents : lingerie, pain, stockfisch, morue, poisson, tonneau, baquet, baril, appareillage de voiture, de cheval, de mule, et quelconque autre objet, à l'exception des seuls ustensiles pour puiser l'eau, et laver des légumes.

Art. 88 : Les animaux pourront s'abreuver dans les vasques des fontaines, là où n'existe pas d'abreuvoir, et ceci jusqu'à la mise en place d'un abreuvoir par l'administration. Exception faite pour la petite fontaine située à l'angle du Pont-Vieux.

L'amende pour les contraventions à ce deuxième paragraphe est de 2 liras.

*** L'indispensable fontaine**

Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale les activités agricoles et pastorales restaient primordiales. Dans le village, chaque petit propriétaire paysan avait une écurie pour loger l'âne ou le mulet. C'était avec l'eau des fontaines qu'il fallait les abreuver.

Le charretier GALLIS était propriétaire des écuries en face de la fontaine de la carrièa Longa. Jusqu'en 1945 il faisait boire ses chevaux, le soir avant de les rentrer. Les gosses du quartier ne manquaient pas de venir y assister.

De même, de nombreuses habitations anciennes ne possédaient pas encore l'eau courante. "Anar à fouant" (aller à la fontaine) était essentiel.

**SOURCES DOCUMENTAIRES
CONCERNANT LES FONTAINES
DE SOSPEL**

